

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL  
DIRECTION DES PROGRAMMES SCOLAIRES ET MATERIEL DIDACTIQUE

**PROGRAMME NATIONAL DE SOCIOLOGIE  
AFRICAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

EDIDEPS

## PROGRAMME DE SOCIOLOGIE AFRICAINE

### I. OBJECTIFS

Un triple but doit être atteint par ce cours :

- 1) Faire apparaître les structures essentielles et la physionomie originale des sociétés africaines.
- 2) Fournir aux élèves par une étude comparative objective des faits sociaux, basée sur les mécanismes et les conditionnements, les éléments d'un jugement équilibré en vue de favoriser une acculturation harmonieuse.

A cet effet, un effort particulier est exigé des professeurs de sociologie africaine pour que les valeurs traditionnelles compatibles avec l'évolution du monde actuel soient favorisées et mises en relief, et puissent ainsi servir de fondement culturel aux sociétés africaines futures.

- 3) Donner une introduction sociologique et Africaine aux cours suivants :

- Economie politique (4<sup>ème</sup> année)
- Esthétique (5<sup>ème</sup> année)
- Philosophie (6<sup>ème</sup> année)

### II. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Les élèves auront un âge moyen théorique de 14 ans. Il faut donc tenir compte des données suivantes :

- ❖ La puissance d'abstraction des élèves à cet âge est loin d'être suffisante pour leur permettre de recevoir un cours « ex-cathedra » de sociologie.
- ❖ L'adolescent doit encore, avant de pouvoir abstraire, s'appuyer sur les faits concrets. Si d'une façon générale son objectivité vis-à-vis des faits est réelle, il lui reste à découvrir entre les faits sociaux des relations logiques.
- ❖ Il importe donc d'adapter au niveau de la 3<sup>ème</sup> année le cours de sociologie africaine, et de s'en tenir strictement aux impératifs d'une simple initiation. Les indications horaires sont proposées à titre de suggestion et marquent l'importance relative qu'il convient d'accorder à chacun des chapitres.
- ❖ Les chapitres 2, 3, 4 seront abordés sous l'angle unique de leur incidence sur le comportement social et individuel en conséquence

l'éducateur s'efforcera de faire faire acquérir aux élèves une juste appréciation des valeurs africaines. Il les aidera ainsi à structurer une personnalité africaine équilibrée en face de l'évolution actuelle.

- ❖ Cette fonction éducative du cours de sociologie est d'une importance capitale pour la jeunesse africaine d'aujourd'hui. Il faut donc qu'à chaque instant le professeur fasse preuve d'une parfaite objectivité. Il devra faire attention à ses tendances personnelles dans l'interprétation des faits et des valeurs étudiées. Le jugement des valeurs ne seront abordés que dans les limites imposées par l'objectivité, la conscience professionnelle et le sentiment de la responsabilité morale du pédagogue. Le professeur évitera en particulier toute référence à un système social incompatible avec l'ordre de valeur des sociétés africaines.

Les grandes divisions du cours : Les cinq principaux chapitres du programme de sociologie africaine sont les suivants :

- Le système de parenté et les structures sociales élémentaires ;
- Les institutions politiques et juridiques ;
- La culture matérielle et le système économique ;
- Les pratiques culturelles traditionnellement et les religions nouvelles ;
- Les manifestations culturelles.

### **III. LA LEÇON DE SOCIOLOGIE**

Chaque leçon se divise, en principe, les trois parties :

- 1) L'observation du milieu : elle varie forcément en fonction de la situation géographique de l'école et des contingences du milieu ;  
L'enquête sur le terrain sera menée par les élèves individuellement ou par petits groupes. L'établissement du questionnaire d'enquête pourrait être le résultat d'un premier échange de vue fait en classe. On y découvrirait les points qui doivent être tirés au clair pour autoriser des conclusions valables.
- 2) L'étude comparative des faits observés dans le milieu traditionnel et dans les milieux non traditionnels ou « acculturé ».
- 3) Synthèse : La découverte de la dynamique de l'évolution dans laquelle l'enfant s'inscrit. On soulignera fortement les valeurs humaines réelles des sociétés étudiées en établissant chaque fois qu'il sera possible des rapprochements avec le cours de morale.

## 1) LE SYSTEME DE PARENTE ET LES STRUCTURES SOCIALES ELEMENTAIRES (± 15 heures)

Par des observations du milieu soit traditionnel soit acculturé de l'élève pour aboutir à leur étude comparative.

### *La famille :*

- Restreinte ;
- Elargie ;
- La tribu ;
- Le clan ;
- Le lignage.

### *Le mariage :*

- La contrainte familiale, la dot ;
- Le mariage prohibé ;
- Mariage souhaité, conseillé, préférentiel, obligatoire.

### *Les inter-relations familiales*

*Rapports à l'intérieur d'une famille - restreinte – élargie.*

*Rapports avec les étrangers*

- dans les villes, les villages.

### *Etude comparée du milieu traditionnel et acculturé*

- Faire découvrir entre autres valeurs :
  - l'importance et la cohésion du système de parenté dans le milieu traditionnel et l'inertie qui en résulte ;
  - les causes de cette cohésion ;
  - la hiérarchie dans les rapports sociaux ;
  - le respect des anciens et de la maternité ;
  - les formes de bienséance ;
  - la solidarité clanique et la sociabilité africaine ;
- Le communautarisme ethnique :
  - son application ;
  - ses limites.
- Etablir un parallèle avec l'évolution dans les villes vers un système de parenté réduite.
  - Les causes de cette évolution ;
  - Synthèse possible des éléments les plus valables de deux systèmes.

## 2) LES INSTITUTIONS AFRICAINES POLITIQUES ET JURIDIQUES (± 7Heures)

Remarque :

- Il appartient au professeur de souligner, à propos du chapitre sur les institutions, que la société et son organisation existent pour les citoyens, et non les citoyens pour l'organisation. Le citoyen vivant dans une société a vis-à-vis de celle-ci des obligations qui sont la contrepartie des services que la société rend à l'individu.
- Les leçons auront pour objet une étude comparative des institutions dans le milieu traditionnel et dans l'état moderne qui, en fait, a englobé tout le monde traditionnel.

### **a) Les institutions politiques**

On parlera de celles qui sont les plus facilement observables par les élèves.

Autre fois :

*Etude des survivances (ou notions historiques) de l'organisation politique traditionnelle.*

- village
- sultanat
- états ethnocentriques
- royautes.

*Organisation politique actuelle*

- zone
- région
- Etat Congolais.

Quels exemples empruntés à d'autres Etats africains.

Qui exerce l'autorité politique ?

Même étude comparative dans les deux cas.

Quelques caractéristiques de cette autorité :

- Dans les sociétés traditionnelles : Autorité de type parental, démocratie paternaliste et autoritaire.
- Dans les sociétés modernes : Autorité impersonnelles (démocratie), les limites de l'autorité politique « la Constitution ».

### **b) Les institutions juridiques**

Les mêmes observations restent valables pour l'étude des institutions juridiques.

*Le pouvoir législatif*

La constitution traditionnelle des lois :

- l'assemblée des notables ;
- les chefs de famille ;
- le rôle des anciens ;
- la coutume et la loi.

*Le pouvoir exécutif*

Qui était chargé d'exécuter les lois ?

- le roi, le sultan ;
- le chef de la tribu ;
- le chef de famille ;
- l'exercice de l'autorité.

*Le pouvoir judiciaire*

Comment la justice était-elle rendue ?

Existait-il des tribunaux ?

- Décrire rapidement la procédure suivie ;
- Montrer comment dans plusieurs cas les trois pouvoirs & étaient liés ;
- Montrer comment et pourquoi ont est arrivé à la distinction des trois pouvoirs.

Note : Dans la société organisée selon le type de l'Etat moderne, montrer la place et l'importance de l'administration comme « instrument » du pouvoir.

### **3) LA CULTURE MATERIELLE ET LE SYSTEME ECONOMIQUE TRADITIONNEL (± 7 heures).**

N.B. : Ce chapitre doit mettre en valeur l'importance du facteur économique dans la dynamique sociale. C'est à partir de la culture matérielle qu'il faut relever le rôle particulier de l'économie dans les transformations sociales.

Etablir une comparaison entre :

*Village traditionnel :*

- Emplacement – déplacement
- Habitations (mobilier ...)
- Organisation du village
- Activités quotidiennes : pêche – chasse – cueillette.
- Liens avec d'autres villages ;
- Moyens de communication ;

- Production limitée
- Marché intérieur – marché extérieur
- Economie de substance : le troc – l'échange.

### *Villes modernes*

- Emplacement conditionné par les impératifs économiques
- Organisation de villes ;
- Le travail industriel ;
- La mobilité des biens (importation – exportation) ;
- Production industrielle (machines) ;
- Economie du marché (la monnaie – le commerce).

## **4) LES PRATIQUES CULTURELLES (± 7 heures)**

Un parallèle sera établi entre les croyances traditionnelles (aperçu historique) et celles du milieu actuel. Leurs conséquences sur les comportements sociaux et individuels seront dégagées. Le professeur intéressera les élèves à des enquêtes se rapportant aux manifestations culturelles traditionnelles (rites – cérémonies, etc. ...)

- quelles sont les croyances des gens dans les villages ou la ville ?
- quels cultes pratiquent-ils ?
- ces pratiques culturelles ont-elles une signification profonde ? laquelle ?
- provoquent-elles des pressions sociales sur le comportement individuel ?

Ces enquêtes auront également pour objet :

- la conception du monde ;
- l'existence d'un ou plusieurs dieux ?
- les forces surnaturelles – les esprits ;
- les ancêtres ;
- les relations de l'homme avec dieu (ou les dieux) avec les forces surnaturelles ?
- la conception du Bien et du Mal (Est elle influencée par la crainte des forces surnaturelles ? comment ? Exemples.

On établira des analogies avec d'autres peuples d'Afrique en dehors de la République démocratique du Congo.

Dans le domaine religieux, l'évolution du milieu traditionnel est surtout marquée par l'influence de l'Islam, introduit de longue date dans l'Est et le Nord du pays, et influence plus récente mais plus dynamique du christianisme en Afrique Centrale.

- Présentation de l'Islam.  
Quels points de contact a-t-il avec les croyances traditionnelles ?

Quel accueil a-t-il reçu ? et pourquoi ?  
Peut-on parler d'une africanisation de l'Islam ?

- Présentation du christianisme  
Quels points de contact a-t-il avec les croyances traditionnelles ?  
Quel accueil a-t-il reçu ? et pourquoi ?  
Peut-on parler d'une africanisation du christianisme ?

Recherche d'une originalité liturgique à l'intérieur des communautés chrétiennes.

- Présentation des mouvements religieux récents.

## **5) LES MANIFESTATIONS CULTURELLES (± 7 heures)**

N.B. : Un cours d'esthétique plus approfondi est prévu pour la 5<sup>ème</sup> année. Ce chapitre se réduit à une simple recherche de la présence des arts dans la vie traditionnelle et à une étude sommaire de l'évolution des tendances artistiques sous l'influence d'un courant de modernisation.

### ***LES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES***

A défaut de pouvoir disposer de quelques objets d'art traditionnel, il faut avoir au moins des illustrations.

Faire trouver la signification fonctionnelle ou esthétique des objets présentés.  
Qui sont les artisans (amateurs ou spécialistes) ? Décrire rapidement les techniques et les instruments.

Quelles sont les valeurs exprimées ? Sécurité – inquiétude – joie – oppression ?

A-t-on conscience de l'élément esthétique dans sa spécificité ?

- Les arts de la parole

Existe-t-il des œuvres verbales à signification esthétique ? Lesquelles ?

- Poésie
- Récits mythologiques
- Fables
- Le geste au service de l'éloquence

Donner quelques exemples.

- Les arts du son

Faire trouver si possible à l'aide de disques les genres dans lesquels on classe les œuvres musicales à signification esthétique.

*La chorégraphie :*

Association de la musique et du mythe : Quelques danses régionales.

Indications rythmiques sans accompagnement mélodique.

Musique vocale et instrumentale

Les différents genres : mélopée, berceuse, complainte, chanson funèbre, chorale, etc....

La musique instrumentale (description de quelques instruments).

Quelques caractéristiques des ballets africains traditionnels.

*Evolution actuelle*

Faire découvrir chaque fois que cela sera possible les lignes de force de l'évolution culturelle dans les différents domaines des arts du son.

## **6) CONCLUSION**

(Conclusion et révisions : ± 7 heures)

A partir des observations recueillies au cours de l'année :

- Dégager quelques définitions en rapports avec les sciences sociales et anthropologiques africaines ;
- Esquisser les lignes de force d'un humanisme africain.